

## COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2016

### OBJET : *résumé des débats*

L'an deux mil seize, le 19 décembre à dix-huit heures, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la salle de la Noue, à Saint Hilaire de Clisson, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

#### Étaient présents :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Xavier BONNET M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Aymar RIVALLIN Mme Janik RIVIERE Mme Nelly SORIN M. Albert MECHINEAU	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON M. Maurice BOUHIER Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN M. Jean-Marie POUPELIN	M. Thierry AGASSE Mme Christelle BRAUD M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS	M. Joël BASQUIN M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU M. Fabien DECOURT Mme Jacqueline LEVESQUE M. Jean-Paul LOYER Mme Josette SCOUARNEC

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER Mme Marie SLIWINSKI	

#### Étaient absents excusés :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
	Mme Nicole LACOSTE M. Jean TEURNIER M. Joël BARAUD	M. Jacky BANNWARTH M. Pierre BERTIN M. Alain SABOURIN	

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
	M. Alain VEY

#### Pouvoirs :

Commune de Basse-Goulaine – Commune de Vertou	Communauté de communes Loire Divatte
M. Alain VEY donne pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND	M. Pierre BERTIN donne pouvoir à M. Stéphane MABIT
	M. Jacky BANNWARTH donne pouvoir à Mme Christelle BRAUD

Communauté de communes de Vallet
M. Jean TEURNIER donne pouvoir à M. René BARON
M. Mathieu LEGOUT donne pouvoir à M. Jean-Marie POUPELIN
Mme Nicole LACOSTE donne pouvoir à M. Jérôme MARCHAIS

#### Assistaient au titre des services :

Mmes Lydie HERAULT VISSET et Christelle GUIHERY

**Date de convocation :** 13 décembre 2016

**Nombre de membres :** 60 en exercice (44 titulaires et 16 suppléants) : 31 présents

37 votants (6 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 33 votants

Votants au titre du pôle Culture- Pah : 37 votants

## Syndicat

### **1. Modification des statuts du syndicat**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident de valider la proposition de modification des statuts du syndicat.

### **2. Modification des statuts de l'EPIC de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident de valider la modification des statuts de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes portant sur la composition du comité de direction de l'EPIC.

### **3. Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2017**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes avant le vote du budget 2017 :

Budget principal : 10 000 € pour le site internet

Budget annexe musée-culture : 10 000 € pour l'expo itinérante

### **4. Mise à jour du tableau des effectifs : suppression de postes**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident

1) de mettre à jour le tableau des effectifs par suppression des postes suivants, après avis favorable du Comité Technique en date du 26 septembre 2016 :

- Adjoint d'animation 1ère classe à temps non complet 21 h
- Adjoint d'animation principal 1ère classe à temps non complet 28 h
- Adjoint d'animation principal 2ème classe à temps non complet 21 h
- Adjoint d'animation principal 2ème classe à temps non complet 28 h
- Adjoint administratif 1ère classe à temps non complet 28 h
- Adjoint administratif 1ère classe à temps complet
- Ingénieur à temps complet : 2 postes
- Attaché à temps complet : 2 postes

2) de mettre à jour le tableau des effectifs par modification de l'appellation des grades de la catégorie C conformément au décret 2016-1372 :

- Adjoint administratif territorial de 2ème classe transformé en adjoint administratif territorial : 1 poste

### **5. Adhésion au groupement de commande de la communauté de communes de la Vallée de Clisson pour le site internet**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident :

- d'adhérer au groupement de commandes constitué par la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, les Communes de Clisson, Gorges et Haute-Goulaine pour la création d'une plateforme mutualisée de sites Internet et compte usager,
- d'approuver la convention constitutive du groupement,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention constitutive.

### **6. Décision modificative n°1 ADS**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident d'adopter la décision modificative n°1.

### **7. Adhésion du syndicat au conseil en énergie partagé**

A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident d'adhérer au conseil en énergie partagé et d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires.

## Culture-Pah

### **8. Vers un nouveau musée**

Les membres du comité syndical, adhérant pôle Culture-Pah, décident, avec une abstention et 36 voix « pour » de :

- Ne pas poursuivre la réflexion sur le scénario ex-nihilo
- Valider les travaux urgents à programmer et à instruire budgétairement et administrativement
- Valider le principe d'une acquisition d'un bâtiment de type industriel pour les réserves.
- Valider le démarrage de l'étude sur le chantier des collections
- Valider un nouveau calendrier et pilotage du travail

### **9. Création d'un poste de régisseur**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Pah, les membres du comité syndical décident de créer un poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet à compter du 01er août 2017 et de l'inscrire au tableau des effectifs.

### Pays

### **10. Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical valident la modification de l'article 6 de la convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'office de tourisme du Vignoble de Nantes concernant la prise en charge de la rémunération et des charges pendant les périodes de congé pour accident du travail, maladie professionnelle et maladie.

### **11. Convention triennale avec l'Espace Info Energie**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident de renouveler la convention avec l'Espace Info Energie de Nantes et d'autoriser le président à signer la convention triennale et les conventions annuelles.

### **12. Convention TEPCV**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident de valider ce projet de convention et d'autoriser le président à la signer.

Pour visa

Le Président

François GUILLOT



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'FG', is written over the printed name 'François GUILLOT'.